

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** aquafloc® 7 CC
- **Code du produit:**
 - PR 034 10 kg seau
 - PR 051 10 kg sac
 - PR 055 30 kg seau
- **EuPCS:** PC-TEC-OTH
- **UFI:** V05X-DFMN-A21W-9PN8
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:**

Agent de libération de réaction pour le traitement de l'eau
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**



Aquaservice Industriewasserrecycling GmbH
Josef-Burger-Str. 1
D-79215 Elzach im Schwarzwald (Allemagne)
T: +49 7682 921904
F: +49 7682 921905
e-mail: info@aquaservice-gmbh.com
Internet: <http://www.aquaservice-gmbh.com>
- **HS-Code:** 38249993
- **Service chargé des renseignements:**

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité: Dominik Wehrle
e-mail (personne compétente): wehrle@aquaservice-gmbh.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Pendant nos heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: de 8 h 00 à 16 h 00, le vendredi: de 7 h 45 à 13 h 45
T: +49 (0) 7682 921906
En dehors de nos heures d'ouverture:
Centre d'appels d'urgence Mayence: T: +49 (0) 6131 19240

+33 (3) 883 737 37 - Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, BP 426, 67091
Strasbourg Cedex

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**
 -  GHS05 corrosion
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 -  GHS07
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

Nom du produit: aquafloc® 7 CC

(suite de la page 1)

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger:



GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement: Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

sulfate d'aluminium

oxyde de calcium

· Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers: -

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Composants dangereux:

CAS: 10043-01-3 EINECS: 233-135-0 Reg.nr.: 01-2119531538-36-xxxx	sulfate d'aluminium ☠ Met. Corr.1, H290; Eye Dam. 1, H318	≤ 40%
CAS: 1305-78-8 EINECS: 215-138-9 Reg.nr.: 01-2119475325-36-xxxx	oxyde de calcium ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≤ 20%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

Nom du produit: aquafloc® 7 CC

(suite de la page 2)

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Indications destinées au médecin:** -
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** -
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
-

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications:**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter la formation de poussière.
Ne pas respirer la poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

Nom du produit: aquafloc® 7 CC

(suite de la page 3)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classe de stockage:** 8B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** -

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

10043-01-3 sulfate d'aluminium

VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ en Al
--------------	---

1305-78-8 oxyde de calcium

VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 4 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³ Respirable fraction

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Éviter tout contact avec les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:**

Filtre P2

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- **Protection des mains:**

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Gants de protection ou crème de protection de la peau.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- **Matériau des gants:**

Gants protecteurs imperméables à la poussière; par exemple: Gobi 109 (jersey de coton enduit de nitrile) constructeur; KCL, D-36124 Eichenzell.

- **Temps de pénétration du matériau des gants:**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme: solide

Couleur: beige

- **Odeur:** Caractéristique

· **valeur du pH:** 7 - 8,5

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

Nom du produit: aquafloc® 7 CC

(suite de la page 4)

· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
· Densité:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Peu soluble
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique:**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
- **10.4 Conditions à éviter:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Tenir éloigné d'agents oxydants, de matériaux à forte teneur acide ou alcaline afin d'éviter des réactions exothermiques.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
A hautes températures, des substances de décomposition dangereuses comme p.ex: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée et oxyde d'azote (NO_x) peuvent se dégager.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Produit qui pénètre dans l'œil peut causer des dommages permanents. L'œil doit être rincé immédiatement.

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

Nom du produit: aquafloc® 7 CC

(suite de la page 5)

- **12.2 Persistance et dégradabilité:** -
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation:** -
- **12.4 Mobilité dans le sol:** -
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes:** -

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Catalogue européen des déchets

06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13
----------	--

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA	
-------------------------------	--

· Classe	néant
-----------------	-------

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA	néant
--------------------------	-------

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

-	Non applicable.
---	-----------------

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

-	-
---	---

· "Règlement type" de l'ONU:	néant
------------------------------	-------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 11.03.2021

Nom du produit: aquafloc® 7 CC

(suite de la page 6)

· Phrases importantes

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· BfR Code: 8412**· Contact: Dominik Wehrle****· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

FR